
PÉDAGOGIE

CONCOURS SCOLAIRES

Au mois de juin dernier, dans la paroisse de St-Léon, comté de Maskinongé, un concours scolaire avait lieu sous la présidence du curé de la paroisse, M. l'abbé Mayrand, et sous la direction de l'inspecteur des écoles du district, M. Béland.

Le 21 juin, à l'école du village, tous les lauréats des dix écoles primaires de St-Léon étaient réunis pour répondre, par écrit, à une série de questions préparées d'avance par l'inspecteur d'écoles. Les concurrents furent examinés sur la composition française, la dictée, la grammaire et l'analyse, et l'arithmétique. Dix points par matière furent accordés, soit en tout 40 notes. Les copies furent corrigées par M. l'inspecteur Béland lui-même. Soixante élèves avaient mérité de prendre part à cette joute d'honneur. Le concours avait été annoncé à l'église, du haut de la chaire, par le zélé curé de la belle et florissante paroisse de St-Léon. Ce fut donc un événement important pour les élèves et les parents de ces élèves.

De fort jolis prix, fournis par le curé, la commission scolaire, l'inspecteur d'écoles, le député provincial, M. Hector Caron, le médecin de l'endroit et plusieurs citoyens, furent décernés solennellement aux vainqueurs.

Sur les soixante élèves qui subirent l'examen, vingt-quatre méritèrent une récompense spéciale : ces vingt-quatre enfants, sortis deux fois vainqueurs des concours organisés pour eux par les autorités paroissiales et pédagogiques forment en quelque sorte l'élite de la population enfantine de toute une localité.

St-Léon vient de donner un bel exemple. Que ce système s'étende à chaque municipalité ; qu'il soit appliqué à tout un comté, et les commissions scolaires trouveront là un excellent moyen de suivre les progrès qui s'accomplissent dans le domaine de l'enseignement. Ces concours entre les écoles des arrondissements et les écoles d'une paroisse avec celles d'une autre ou de plusieurs autres paroisses, exciteraient le zèle des instituteurs et des institutrices ; ils constitueraient aussi un puissant moyen d'émulation chez les enfants.

C.-J. MAGNAN.